



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question au Gouvernement n° 168

Texte de la question

INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. le président. La parole est à M. Guy Delcourt, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Guy Delcourt. J'aurais aimé poser cette question à M. le Premier ministre, mais j'ai le sentiment que, ces derniers temps, il est un peu boudeur sur les questions qui concernent le quotidien des Français ! Je m'adresserai donc à Mme Valérie Létard, secrétaire d'État chargée de la solidarité.

En cette semaine des handicapés, je tiens à évoquer la déclaration solennelle du Président de la République au congrès de l'UNAPEI sur la nécessité d'intégrer en milieu scolaire ouvert les enfants handicapés. J'ai particulièrement apprécié cette prise de position, comme du reste tous les parents qui participaient à ce congrès. Pour avoir été élue locale, vous savez bien, madame la secrétaire d'État, que lorsqu'un objectif de cette nature est fixé par le Président de la République, les familles se tournent ensuite vers les élus locaux.

Malheureusement, il nous a fallu modérer la joie des parents car, comme vous le savez, que ce soit au niveau des écoles maternelles et primaires ou au niveau des collèges et des lycées, nous ne sommes pas prêts, qu'il s'agisse de l'accessibilité des locaux ou des salles d'accueil.

Il s'agit d'un programme de longue haleine : l'intégration en milieu scolaire ouvert suppose que les enfants handicapés bénéficient du suivi personnalisé auquel tous les enfants de France ont droit de l'école maternelle au lycée, voire à l'université. Depuis l'annonce du Président de la République, avez-vous arrêté un programme d'intervention en ce sens, en concertation avec les collectivités locales - communes, conseils généraux et régionaux ? Si oui, où en êtes-vous ?

Par ailleurs, je peux comprendre que, par les temps qui courent, les ministres aient besoin d'humour, mais la situation des personnes âgées et handicapées rend particulièrement maladroite la plaisanterie de Mme Lagarde sur la possibilité de prendre son vélo ou de marcher à pied pour éviter de subir la hausse des prix du carburants ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mme Nadine Morano. N'importe quoi !

M. Guy Delcourt. Les établissements chargés du transport des personnes handicapées peinent à boucler leur budget.

M. le président. Veuillez poser votre question, monsieur Delcourt !

M. Guy Delcourt. Ils n'ont pas les mêmes moyens de pression sur le Gouvernement que les agriculteurs, les pêcheurs ou les transporteurs routiers ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Envisagez-vous des mesures de détaxation des carburants pour les soulager ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité.

Mme Valérie Létard, *secrétaire d'État chargée de la solidarité*. Monsieur le député, vous avez évoqué à juste titre l'engagement du Président de la République s'agissant de l'insertion des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire, dont le Gouvernement a fait, dès le mois de juillet, l'une de ses priorités. Ainsi avons-nous décidé, Xavier Bertrand, Xavier Darcos et moi-même, de recruter 2 700 assistants de vie scolaire, de créer 200 unités pédagogiques d'intégration et d'ouvrir 1 250 places supplémentaires dans les centres d'éducation spécialisés et de soins à domicile - CESAD.

En outre, nous avons décidé dès la fin de l'été, comme l'a annoncé Xavier Bertrand, d'avancer de 2010 à 2008

l'élaboration d'un schéma de mise en accessibilité des établissements ouverts au public, écoles comprises, en concertation avec les commissions communales ou intercommunales d'accessibilité. A cette fin, les préfets s'associeront, comme les directions de l'équipement, aux efforts des élus locaux, auxquels contribuera également le fonds interministériel pour l'accessibilité aux personnes handicapées - FIA. Nous veillerons à ce que tous les établissements concernés soient accessibles en 2015.

Quant au problème des transports, en effet essentiel, il relève de la prise en charge du risque dépendance, qui suppose l'accompagnement non seulement des personnes âgées, mais aussi des personnes handicapées. Cette prise en charge du risque dépendance constitue une autre de nos priorités, car il y va du projet de vie des citoyens. Nous y travaillerons avec les partenaires sociaux et avec l'ensemble des élus locaux dont vous faites partie. Je vous remercie d'avance de l'aide que vous nous apporterez. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 168

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 novembre 2007